

POURQUOI TRIER LE VERRE ?

A ce jour **20 kg/hab. d'emballages en verre**, soit 4 bouteilles sur 10, sont encore dans nos poubelles ordures ménagères (Ademe-Campagne Modecom 2007-2008).

Le verre peut être refondu à l'infini pour fabriquer de nouvelles bouteilles en verre, sans aucune perte de qualité, de transparence ou de matière.

Recycler le verre permet :

- D'économiser de l'énergie
- De limiter le rejet de CO₂ : 1Tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO₂ c'est l'équivalent de 3 000 km parcourus en voiture !
- De valoriser au maximum le verre collecté et ainsi éviter sa mise en décharge ou son incinération

LES PERFORMANCES DE TRI

En 2012, chaque habitant de notre collectivité a trié, en moyenne, **31 kg d'emballages en verre**. Cette performance est à comparer avec la moyenne de 45,5 kg/hab. de la Bretagne.

En 2013, **si chacun d'entre nous trie au moins 1 bouteille, pot, bocal ou flacon en verre supplémentaire chaque mois, cela représente, en moyenne, 3 kg d'emballages en verre** soit 143 tonnes supplémentaires collectées par notre collectivité.

CONSEILS ET ASTUCES POUR VOUS AIDER A TRIER LES EMBALLAGES EN VERRE

1. Peut-on mettre le verre culinaire, les verres à boire et la vaisselle par exemple dans le conteneur ?

NON ! Ce sont des matières infusibles : elles ne fondent pas dans les fours à la même température que les bouteilles et fragilisent donc les emballages.

2. Peut-on mettre les flacons de parfum dans les conteneurs à verre ?

OUI ! Ils sont recyclables de la même façon que les pots, bocaux et bouteilles.

3. Que devient le verre qui n'est pas mis dans les conteneurs et donc non recyclé ?

Collecté avec les ordures ménagères, il est enfoui à (*à compléter*) ou incinéré à (*à compléter*). Il est perdu à jamais cela et vous coûte plus cher !

4. Faut-il laver les emballages en verre ?

NON ! C'est inutile et cela économise de l'eau !

5. Faut-il enlever les étiquettes sur les emballages en verre ?

NON ! Le papier ne pose aucun problème, il est facilement éliminé lors du nettoyage.

6. Faut-il ôter les capsules métalliques des bocaux et les bouchons des bouteilles ?

OUI ! C'est préférable de les enlever avant de déposer le verre d'emballage dans le conteneur. Les capsules métalliques vont dans le bac de tri (bac jaune) et les bouchons en liège dans le bac à ordures ménagères.